



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Protection des femmes menacées dans le monde

Question écrite n° 13351

Texte de la question

Mme Danièle Cazarian attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la situation des femmes menacées dans le monde. La France s'est récemment dotée de nouvelles mesures pour prévenir et réprimer les violences faites aux femmes, par un renforcement de la législation pénale, des mesures de sensibilisation et un budget adéquat, illustrant avec force l'ambition du Gouvernement et du Président de la République de faire de l'égalité entre les hommes et les femmes la grande cause nationale du quinquennat 2017-2022. Toutefois, si la lutte pour les droits des femmes sur le territoire national est une priorité, celles qui subissent des violences ou qui sont menacées à travers le monde ne sauraient être oubliées par la France et son idéal universaliste. Tara Farès, 22 ans, a été assassinée en plein jour à Bagdad le 27 septembre 2018. Cette jeune femme libre, qui se battait pour la liberté des femmes dans son pays a payé son engagement de sa vie. Elle souhaite connaître sa position sur la protection que la France peut apporter aux femmes menacées dans le monde.

Texte de la réponse

La France promeut sans relâche l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre de la grande cause du quinquennat du Président de la République, et ce, partout dans le monde. Une nouvelle impulsion de cette politique a été donnée lors de la journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes le 25 novembre 2017 puis lors du comité interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes le 8 mars 2018. Si un effort sans précédent a en effet été engagé cette année, pour renforcer tous les moyens alloués aux dispositifs d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes de violences sur l'ensemble du territoire et aux actions de prévention, la mobilisation de la France pour la promotion des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes s'inscrit désormais dans ses engagements internationaux, pour concrétiser une diplomatie résolument "féministe". La troisième stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022) est un outil de pilotage conçu pour améliorer la situation des femmes partout dans le monde. Elle concrétise dans le domaine international l'engagement du Président de la République de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes la grande cause du quinquennat, il a d'ailleurs appelé à l'ONU à en faire une grande cause mondiale. La stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité femmes-hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles comprend un axe d'intervention qui concerne la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violences faites aux femmes et aux filles. Ce document rallie et engage les Etats membres de la Francophonie autour d'une mobilisation forte en faveur notamment de la lutte contre les violences faites aux femmes dans l'espace francophone. La France met par ailleurs en oeuvre la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes adoptée en 1979 par l'Assemblée générale de l'ONU. Elle est investie dans les travaux de l'ONU relatifs aux droits des femmes. En tant que membre du Conseil de sécurité, elle a soutenu de manière active et constante l'adoption des résolutions de l'Agenda « Femmes, Paix et Sécurité » depuis 2000. Les engagements de la France ont été rappelés par la Ministre en mars 2018 à l'occasion de son discours d'ouverture de la session de la commission de la condition de la femme de l'ONU. Au sein de celle-ci, la France est considérée comme un

pays à l'avant-garde du combat pour la reconnaissance des droits sexuels et reproductifs. En outre, la France a signé et ratifié en 2014 la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, dite Convention d'Istanbul ; elle travaille à la promotion de cet instrument. Enfin, l'égalité entre les femmes et les hommes sera une grande priorité de la Présidence française du prochain G7.

Données clés

Auteur : [Mme Danièle Cazarian](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13351

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Égalité femmes hommes](#)

Ministère attributaire : [Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 17 décembre 2018

Question publiée au JO le : [16 octobre 2018](#), page 9203

Réponse publiée au JO le : [15 janvier 2019](#), page 350